

DISPOSITIF
DU PARCOURS DE RÉUSSITE
POUR LES ÉLÈVES
INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

LYCÉE LOUIS FEUILLADE

À PARTIR DE
LA RENTRÉE SCOLAIRE 2013

LIVRET N°1 : DOSSIER DE PRÉSENTATION

Dossier réalisé, à partir des ressources académiques, par :
Philippe SOUMET, Proviseur-adjoint

En collaboration avec :
Marie-Jeanne HURMEL, Conseillère principale d'éducation
Lise AMMIRATI, Conseillère d'orientation psychologue
Audrey DECROCQ, Infirmière

SOMMAIRE

LIVRET N°1

- I. POSITIONNEMENT DU LYCÉE**
- II. LES RESSOURCES HUMAINES**
- III. L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS**
- IV. LES ATTENTES DES ÉLÈVES**
- V. LES RESSOURCES**

DISPOSITIF DU PARCOURS DE RÉUSSITE POUR LES ÉLÈVES INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

I. POSITIONNEMENT DU LYCÉE

QUELS BESOINS ? QUELLES RÉPONSES ?

DISPOSITIF DE RÉUSSITE POUR LES E.I.P.

➤ Constat

La loi d'orientation et de programme de l'avenir pour l'école prévoit, dans son article 27 codifié 321-4, une meilleure prise en charge des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières.

Un grand nombre de ces élèves poursuivent une activité sans heurt, voire brillante. Il n'y a pas de mesure particulière à prendre pour eux, leur parcours scolaire s'organisant sans que l'on sache le plus souvent s'ils sont intellectuellement précoces. D'autres rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages ou dans leurs comportements, difficultés qui peuvent être sensibles dès l'école maternelle (extrait du Bulletin Officiel n°38 du 25 octobre 2007)

Le nombre d'individus à Haut Potentiel Intellectuel (HPI) est statistiquement estimé entre 2% et 3%. Pour un établissement comme le lycée Louis Feuillade qui a un effectif de 1326 élèves lors du constat de rentrée, il y aurait donc entre 25 à 40 élèves concernés.

A la rentrée scolaire 2013, nous en avons clairement identifié 9.

Les équipes enseignantes ne sont pas suffisamment formées, ni sensibilisées, pour adapter leur pédagogie à ces élèves qui peuvent présenter des troubles notamment associés à la dyslexie et au déficit de l'attention et de la concentration.

➤ Objectif général

Élaborer un dispositif permettant de proposer des parcours de réussite aux élèves intellectuellement précoces ayant fait le choix de venir dans notre établissement en connaissance de cause.

Ce dispositif s'organise autour de quatre axes :

- Sensibiliser les équipes pédagogiques et les aider à adapter leurs pratiques pédagogiques,
- Établir une relation privilégiée entre les familles et un interlocuteur référent,
- Assurer le lien avec les différents partenaires (santé, social, ...),
- Mettre en place des projets adaptés aux élèves intellectuellement précoces.

➤ Date d'ouverture du dispositif

Le dispositif est créé à la rentrée scolaire 2013

➤ Indicateurs de réussite

Quelques pistes :

- L'évolution comportementale (progression dans les savoirs-être, amélioration du bien-être, intérêt porté aux apprentissages, ...),
- La progression des résultats scolaires,
- L'élaboration et la réalisation du projet d'orientation.

CANDIDATURES ET EFFECTIFS

➤ CANDIDATURES

- Rentrée scolaire 2013 (date d'ouverture du dispositif) :

Cinq candidatures ont été déposées cette année dont quatre en classe de 2^{nde} générale et technologique et une en 1^{ère} ES. Parmi les candidatures à l'entrée en 2^{nde}, trois familles ont rempli un dossier d'inscription spécifique.

Un avis favorable a été donné pour 4 d'entre-elles.

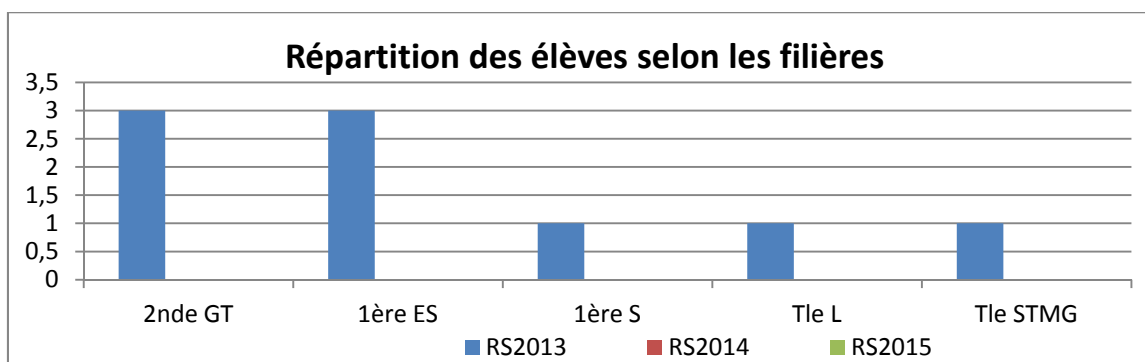
La cinquième candidature était celle d'un élève de 5^{ème}. Il s'était inscrit en candidat libre aux épreuves anticipées du BAC série ES et il a obtenu des résultats moyens. Il souhaitait entrer en seconde. Après un entretien, il a été conseillé à la famille de lui faire suivre une classe de 3^{ème} en profitant du dispositif EIP du collège Frédéric Mistral.

➤ EFFECTIFS

- Rentrée scolaire 2013 (date d'ouverture du dispositif) :

Aux 4 candidatures retenues, 5 autres situations avaient été détectées dans l'établissement. La répartition en début d'année a été la suivante :

Effectif	2 ^{nde} GT	1 ^{ère} ES	1 ^{ère} S	Tle L	Tle STMG	total
RS2013	3	3	1	1	1	9
RS2014						



DISPOSITIF DU PARCOURS DE RÉUSSITE POUR LES ÉLÈVES INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

II. LES RESSOURCES HUMAINES

LES RESSOURCES HUMAINES

➤ Constat

A partir d'un dialogue avec les familles et avec l'éclairage des psychologues scolaires, l'Éducation Nationale s'est attachée à la prise en compte des élèves intellectuellement précoces. Cette problématique, relativement récente, a fait émerger un besoin d'information et de formation des différents personnels. Les enseignants ont été demandeurs d'outils et de conseils pour adapter leurs pratiques pédagogiques.

➤ Objectif

L'objectif est triple :

- Informer et sensibiliser les personnels afin d'avoir une meilleure connaissance du fonctionnement psycho cognitif des jeunes intellectuellement précoces. La personnalité de ces derniers étant mieux cernée, les équipes pédagogiques pourront se doter de repères d'une part pour mieux les identifier et d'autre part pour mieux connaître les difficultés scolaires qu'ils rencontrent afin d'avoir une attitude ouverte et positive à leur égard,
- Former les personnels afin d'apporter des réponses adaptées en différenciant nos pratiques professionnelles. Ces formations donneront les atouts nécessaires pour créer et élaborer des stratégies diverses et variées répondant à la diversité des profils rencontrés,
- Aider les personnels, notamment les enseignants, à établir des relations bienveillantes et constructives avec les parents d'élèves E.I.P. dans le but d'instaurer une confiance réciproque.

➤ Actions à entreprendre

Les actions à entreprendre sont multiples :

- Informer et sensibiliser sous forme de conférences dans le but de présenter les caractéristiques des élèves intellectuellement précoces et de donner des indices permettant de les identifier,
- Améliorer la réactivité de repérage des E.I.P. en proposant un protocole de détection, plus ou moins formel,
- Former les enseignants à utiliser des outils pédagogiques différents et à envisager une autre approche de la gestion de classe,
- Construire des projets diversifiés répondant aux besoins et aux attentes spécifiques de ces jeunes tout en mobilisant leur haut potentiel intellectuel,
- Proposer un temps de régulation en fin de trimestre,
- Constituer une bibliothèque de ressources pédagogiques, outil complémentaire à la formation dispensée,
- Mettre en place un réseau avec des partenaires extérieurs (centre médico-psychologique, associations, université, ...).

LES RESSOURCES HUMAINES

➤ Indicateurs de réussite

- L'adhésion des personnels au dispositif,
- La meilleure prise en compte de la différence,
- L'amélioration du repérage des EIP par les équipes éducatives,
- Le sentiment d'efficacité des personnels,
- L'utilisation des ressources disponibles au lycée.

DISPOSITIF
DU PARCOURS DE RÉUSSITE
POUR LES ÉLÈVES
INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

III. L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

➤ **Constat**

Les parents concernés par les élèves intellectuellement précoces sont souvent démunis ne sachant pas la plupart du temps comment faire face à la situation. Certains d'entre eux ne connaissent pas bien les caractéristiques multiples de la précocité notamment lorsqu'elle est découverte tardivement. D'autres évoquent un sentiment d'isolement et d'incompréhension face à l'institution qui a encore des difficultés à accompagner leur enfant dans les meilleures conditions. Ils attendent une prise en charge rapide et espèrent des solutions immédiates pour réduire leur anxiété.

➤ **Objectif**

L'information des parents sur les problématiques liées à la précocité est une nécessité. Ils pourront ainsi mieux comprendre le mode de fonctionnement de leur enfant, ses réactions et ses difficultés. Mais il faut aussi les accompagner tout au long du parcours scolaire du jeune, parfois complexe, afin d'établir un climat de confiance réciproque.

➤ **Actions à entreprendre**

Les actions à entreprendre sont de deux catégories différentes :

- Informer en organisant des conférences et surtout en proposant un accueil privilégié en début d'année où seront présentés les différents personnels référents de l'établissement ainsi qu'un calendrier de rencontres régulières,
- Accompagner sous forme d'entretiens individualisés réguliers permettant d'améliorer le suivi éducatif, l'élaboration et la réalisation du projet d'orientation.

➤ **Indicateurs de réussite**

- Implication des familles dans les actions proposées,
- Évolution des relations familles/enfants,
- Évolution des relations familles/institution.

DISPOSITIF
DU PARCOURS DE RÉUSSITE
POUR LES ÉLÈVES
INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

IV. LES ATTENTES DES ÉLÈVES

LES ATTENTES DES ÉLÈVES

➤ Constat

Pour brosser de façon succincte la situation, la problématique de la précocité embarrasse à l'école comme à la maison, les jeunes qui y sont confrontés. L'incapacité à s'adapter aux situations scolaires, en opposition à une certaine aisance intellectuelle, provoque l'isolement, l'ennui et l'agitation. Cela conduit, dans certains cas, à un rejet des études, les plongeant dans l'échec et le décrochage scolaire. Certains d'entre eux ont des parcours scolaires chaotiques ce qui a dégradé leur estime de soi et leur relation de confiance envers l'institution. À cela s'ajoute parfois une forme de déni face à cette précocité ou une incompréhension de leur propre fonctionnement.

Selon le rapport DELAUBIER, les jeunes ont un besoin de reconnaissance. Il faut les aider à retrouver de la motivation et les accompagner à surmonter leurs difficultés. Mais pour s'épanouir, ils doivent surtout rechercher le juste équilibre entre leur vie sociale et affective, prenant en compte leur besoin aigu de sens, de justesse et de justice.

Ne pouvant établir un profil commun, tant la diversité est grande sur le lycée Louis Feuillade, des réponses adaptées et personnalisées à chaque jeune E.I.P. doivent être recherchées, avec lui et sa famille.

➤ Objectif

Un des objectifs est de redonner à chacun des jeunes E.I.P. une sensation de bien-être favorisant ainsi le regard bienveillant face à l'institution. Son accompagnement éducatif régulier durant le parcours scolaire, pas toujours simple, est aussi une des clefs de sa réussite. Cela l'aidera à mobiliser ses champs d'excellence lui donnant l'occasion de se valoriser et d'entretenir ses motivations.

➤ Actions à entreprendre

Différentes actions peuvent être proposées :

- Aider les jeunes à retrouver une image de soi positive grâce à l'intervention de spécialistes,
- Proposer des ateliers de méthodologie et d'organisation encadrés par des enseignants et des assistants d'éducation,
- Découvrir son propre fonctionnement psycho-cognitif avec la participation d'étudiants de l'Université Paul Valéry,
- Adapter le cursus scolaire en proposant de suivre un ou plusieurs enseignements en classe supérieure voire de suivre différentes options facultatives en lien avec leurs centres d'intérêt. Envisager éventuellement de sauter une classe pour le stimuler davantage mais en prenant toutes les précautions d'usage,
- Pour aller plus loin et solliciter leur haut potentiel intellectuel, il est proposé aux jeunes de participer à des projets tels la préparation aux concours des I.E.P..

LES ATTENTES DES ÉLÈVES

➤ Indicateurs de réussite

- Amélioration du bien-être de l'élève,
- Évolution des relations enfant/parent,
- Évolution des relations élève/institution,
- Évolution dans l'appétence au travail,
- Évolution des résultats scolaires.

DISPOSITIF
DU PARCOURS DE RÉUSSITE
POUR LES ÉLÈVES
INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

V. QUELQUES RESSOURCES

QUELQUES RESSOURCES

(Liste non exhaustive)

➤ Les textes de référence

- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 : article 27 codifié L 321-4
- Bulletin officiel n°38 du 25 octobre 2007
- Bulletin officiel n°45 du 03 décembre 2009
- Bulletin officiel n°13 du 29 mars 2012 relatif à l'aménagement des parcours scolaires spécifiques
- Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 – Bulletin officiel n°15 du 11 avril 2013

➤ Les ressources documentaires

- Personnaliser l'acte d'enseignement dans la classe : le cas des élèves intellectuellement précoces – exemples didactiques et pédagogiques premier et second degrés (académie de Montpellier - janvier 2011)
- Personnaliser l'acte d'enseignement dans la classe : le cas des élèves intellectuellement précoces – exemples didactiques et pédagogiques premier et second degrés (académie de Montpellier - janvier 2012)
- Personnalisation des parcours : Scolariser les élèves intellectuellement précoces (EIP) – Ressources d'accompagnement pédagogiques (EDUSCOL septembre 2013)
- Les élèves intellectuellement précoces : Mieux les connaître pour mieux les scolariser – plaquette de présentation (Inspection académique de l'Ain – académie de Lyon – juin 2009)
- L'enfant intellectuellement précoce à l'école : Mieux le connaître pour mieux le scolariser – Livret EIP (Inspection académique du Rhône – académie de Lyon – 2009/2010)
- Outil d'aide au repérage des élèves susceptibles d'éprouver des difficultés scolaires liées à la précocité intellectuelle (Inspection académique de la Loire – Académie de Lyon)
- La scolarisation des élèves « intellectuellement précoces » (Jean-Pierre DELAUBIER, DASEN académie de Créteil – janvier 2002)
- Dossier de l'académie de Nice pour la scolarisation des élèves intellectuellement précoces (année scolaire 2012-2013)
- Les élèves intellectuellement précoces : comprendre, repérer, aider (Inspection ASH Ile de la Réunion - avril 2012)

QUELQUES RESSOURCES

(Liste non exhaustive)

➤ **Bibliographie (B.O. n°45 du 3 décembre 2009 et site académique de Montpellier)**

- Les intelligences multiples de Gardner Howard (Retz – Paris 2008)
- Les tests d'intelligence de Huteau Michel et de Lautrey Jacques (La découverte – Paris 2006)
- Enfants exceptionnels – Précocité intellectuelle, Haut potentiel et talent de Lubart Todd (Bréal – Paris 2006)
- Réussir à apprendre de Crahay Marcel et de Chapelle Gaëtane (P.U.F. – Paris 2009)
- Scolariser l'élève intellectuellement précoce de Louis Jean-Marc et de Ramond Fabienne (Dunod – Paris 2007)
- Surdoués, mythes et réalités de Winner Ellen (Aubier – Paris 1997)
- L'enfant surdoué : l'aider à grandir, l'aider à réussir de Siaud-Facchin Jeanne (Odile Jacob – 2002)
- Mon enfant est-il précoce ? de Louis Jean-Marc (Interéditions – édition mai 2010)
- L'élève intellectuellement précoce : Protocole d'accompagnement des scolarités difficiles de Ramond Fabienne (Scérén CRDP de Bourgogne – Juin 2010)
- Le paradoxe de la précocité intellectuelle de Jachet Daniel (Bénévent – Février 2010)
- Quatre revues :
 - Psychologie française septembre 2004 – volume 49 – n°3 (Elsevier)
 - Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant (en particulier les numéros 67, 73, 82 et 92)
 - Bulletin de psychologie septembre/octobre 2006 – n°485
 - Gifted and talented international – revue du World Council for Gifted and Talented Children (W.C.G.T.C.)

➤ **Les ressources numériques**

- <http://www.ac-montpellier.fr> rubrique : Pédagogie>la réussite éducative pour tous
- <http://www.education.gouv.fr> rubrique : collège>le collège en pratique
- <http://www.talentedifferent.com>

QUELQUES RESSOURCES

(Liste non exhaustive)

➤ Les partenaires extérieurs

- Association « AEHPI, Association pour l'Epanouissement des enfants à **Haut Potentiel Intellectuel** »
BP35 78170 La Celle Saint Cloud
Site internet : <http://www.ae-hpi.org> courriel : contact@ae-hpi.com
- Association « AEHPILR, Association pour l'Epanouissement des enfants à **Haut Potentiel Intellectuel en Languedoc Roussillon** »
438 rue Fontacarrade, résidence la Fontaine, bât C 34070 MONTPELLIER
Site internet : <http://www.ae-hpi.org/languedoc-roussillon> courriel : contact@aehpilr.org
- Association « AFEP, Association Française pour les **Enfants Précoces** »
111 boulevard Carnot 30000 Nîmes
Site internet : <http://www.afep-asso.fr> courriel : secretariat@afep-asso.fr
- Association loi 1901 « ALREP, Association nationale et internationale de **Loisirs, de Rencontres et d'Éducation** pour enfants et adolescents **Précoces** »
15 avenue Franklin Roosevelt 30000 Nîmes (tel : 04 66 64 82 51)
Site internet : <http://www.alrep.org> courriel : info@alrep.org
- Fédération « ANPEIP, Association Nationale Pour les **Enfants Intellectuellement Précoces** »
7 rue de la Providence 06300 Nice
Site internet : <http://www.anpeip.org>
- Association loi 1901 « ATOUT PRÉCOCITÉ »
36 rue Joseph Lignon 34430 Saint Jean de Védas (tel : 04 67 64 95 65)
Site internet : <http://www.atout-precocite.fr> courriel : contact@atout-precocite.fr